

ACTIONS DU CESC : Les produits stupéfiants
Toutes les classes de 5° et 3°

Dans le cadre des actions du CESC, le gendarme référent viendra sur le collège de Saint Girons pour présenter aux élèves de 5° et 3°, « les produits stupéfiants », les reconnaître, les dangers liés à leur consommation et les risques encourus.

L'intervention se fera en salle audiovisuelle durant 1 heure 30 et les élèves seront accompagnés du professeur qui a la classe sur ce créneau-là.

Les professeurs principaux doivent faire noter sur le carnet de liaison, la date et l'heure de cette intervention aux élèves.

Merci à tous pour votre coopération.

VENDREDI 10 janvier 2020		
8h00-9h30	3°2	M.TRINQUECOSTES
		Mme TEQUI (10h05-11h03)
10h05-11h35	3°3	M.TRINQUECOSTES + M.CAMBUS (11h03-11h35)
JEUDI 16 JANVIER 2020		
8h00-9h30	5°1	Mme NOIRAN (8h00-8h57)
		Mme BOUVET (8h57-9h30)
10h05-11h35	5°3	M.MOULET
14h03-15h30	5°2	Mme CLAVEL
VENDREDI 17 JANVIER 2020		
8h00-9h30	5°5	M.MOULET (8h00-8h57)
		Mme GOHLER (8h57-9h30)
10h05-11h35	5°8	Mme MARIN puis Mme FOURNIE-CHAUVE (11h03-11h35)
14h03-15h30	5°6	Mme LAURENT-AGUER
MERCREDI 22 JANVIER 2020		
8h00-9h30	5°4	Mme FOURNIE CHAUVE
		Mme FOURNIE-CHAUVE (10h05-11h03)
10h05-11h35	5°7	Mme PERRET-GENTIL (11h05-11h35)

Cordialement.

La Principale Adjointe